



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2017**

**2016 DPE 43 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DE L'ASSAINISSEMENT**

**PROJET DE DELIBERATION ET  
DOCUMENT BUDGETAIRE**



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2017**

**2016 DPE 43 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DE L'ASSAINISSEMENT**

#### **PROJET DE DELIBERATION**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

**2016 DPE 43 DFA - Budget annexe de l'Assainissement - Budget primitif 2017**

## PROJET DE DELIBERATION

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le projet de budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2017 composé :

- d'une section d'exploitation qui regroupe l'ensemble des besoins pour le fonctionnement de la Section de l'Assainissement de Paris ;
- d'une section d'investissement qui intègre principalement un programme d'investissement avec une procédure d'autorisations de programme.

Le budget est soumis à l'instruction comptable M49, applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable.

L'activité d'assainissement étant assujettie à la T.V.A., le budget comporte des opérations inscrites hors taxes.

L'assainissement est essentiel à la salubrité de notre ville. Le réseau d'égouts, long de 2500 km presque entièrement visitable, est un patrimoine industriel et architectural inestimable qu'il est nécessaire d'entretenir, de réhabiliter et de moderniser.

La découverte de l'usage, par le passé, d'amiante et de brai de houille sur les canalisations d'eau installées dans les égouts nécessite des diagnostics systématiques et la mise en place de nouveaux protocoles d'intervention en réseau qui renchérissent le coût des travaux à réaliser.

La modernisation des outils technologiques de suivi des interventions dans le réseau et de pilotage des flux est également indispensable.

La priorité reste donnée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des égoutiers. Plusieurs mesures sont inscrites en ce sens : l'achat des équipements de sécurité l'adaptation des lieux d'appel et des véhicules d'intervention, les formations « santé et sécurité » (certification d'aptitude au travail en espace confiné), la remise en service des réservoirs de chasse, le renouvellement des trappes d'accès, la réhabilitation des locaux sociaux, etc. En investissement, elle se traduit par des mesures de désencombrement du réseau et de mise en œuvre des vannes à effacement rapide pour faciliter le curage.

De même, les égouts assurant également la fonction de galerie technique doivent s'ouvrir, à l'avenir, à des usages innovants et durables : après le groupe scolaire Wattignies et la piscine Aspirant Dunant, des

études sont inscrites afin d'examiner la possibilité d'étendre les dispositifs de récupération de chaleur des égouts à d'autres bâtiments municipaux.

Enfin, la protection des milieux naturels et la mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité des eaux de la Seine, dans le cadre de la candidature de la Ville aux JOP de 2024, la suppression de tous les rejets de temps sec dans le milieu naturel et la limitation des rejets de temps de pluie de faible intensité (temps de retour inférieur à 6 mois) nécessitent des travaux de mise en conformité ou d'optimisation du fonctionnement des ouvrages existants, notamment des déversoirs d'orage situés en bord de Seine, ainsi que la refonte et la modernisation du système de gestion des flux dans le réseau (GAAPAR).

La principale recette d'exploitation du budget annexe de l'assainissement est constituée par la redevance d'assainissement (part collective), assise sur les consommations d'eau faisant l'objet de rejets en égout. Or, une diminution de 1,5% des volumes d'eau facturés est attendue sur 2017, ce qui engendre une baisse de cette redevance. Il est proposé d'en revaloriser le tarif d'un centime, pour financer les dépenses, portant son taux à 0,309 euros par m<sup>3</sup> d'eau.

## **I. Section d'exploitation**

La section d'exploitation est proposée à 82.736.080,00 euros, équilibrée en recettes et en dépenses, contre 84.731.436,36 euros en 2016.

### **A. Dépenses d'exploitation**

#### **1. Charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre regroupe les crédits destinés au fonctionnement courant du service : fluides, études, entretien du réseau, contribution générale. Son montant est proposé à 33.880.702,30 euros, soit une diminution de 5,8 % par rapport au BP 2016.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les fournitures non stockables (nature 6061), telles que l'eau potable et non potable, l'électricité, le gaz et autres fournitures, pour un montant de 11.000.000,00 euro ;
- la fourniture d'entretien et de petit équipement (nature 6063), comprenant notamment les équipements de protection respiratoire contre les risques chimiques, l'achat de combinaisons jetables et autres équipements de protection individuelle, destinés à prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnels travaillant en égout, pour un montant total de 1.685.500,00 euros ;
- les crédits de la nature 618 s'élèvent à 311.000,00 euros. Ces dépenses correspondent d'une part aux crédits de formation, à la documentation technique, à l'acquisition de données météorologiques fines pour permettre l'anticipation de l'intensité des pluies et la gestion des flux dans le réseau, ce qui limite les déversements dans le milieu naturel ;
- 250.000,00 euros sur la nature 617 (études et recherches), qui comprennent notamment :
  - a) la poursuite de l'étude de zonage d'assainissement (et particulièrement le plan pluie) ;
  - b) l'expérimentation de moyens d'éradication des nuisibles suite aux résultats de l'étude entomologique menée dans les égouts parisiens ;
  - c) les études de ventilation dans les lieux d'appel et sites industriels ;
  - d) les études de récupération de chaleur dans les égouts (étude de puissance et impacts).

- 1.000.000,00 euros de sous-traitance (nature 611), notamment pour la surveillance du réseau par inspection télé-vidéo dans les canalisations non visitables ;
- 6.428.102,30 euros d'entretien du réseau (natures 615). Le montant global se décompose principalement en 4.478.659,30 euros d'entretien et réparation sur réseaux (nature 61523) et 1.573.343,00 euros de maintenance (nature 6156) ;
- 7.498.200 euros de remboursement de frais (nature 6287), qui regroupent les charges couvertes par le budget général au titre de la mise à disposition de biens immobiliers municipaux pour l'accueil des lieux d'appel des égoutiers, de frais de fonctionnement des services support et de frais généraux d'encadrement.

## **2. Charges de personnel (chapitre 012)**

Les dépenses de personnel sont inscrites à hauteur de 22.215.667,00 euros, stable par rapport au BP 2016.

## **3. Charges financières (chapitre 66)**

Un montant de 829.977,70 euros est inscrit au titre des intérêts à régler à l'échéance (nature 66111). Il correspond au remboursement de l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble sis 27, rue du Commandeur, siège du service technique de l'eau et de l'assainissement.

## **4. Charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Un montant de 606.500,00 euros est inscrit au chapitre 67. Ces dépenses comprennent notamment 485.000,00 euros consacrés aux actions de solidarité internationale. Ces 485.000 euros sont complétés par 15.000,00 euros inscrits au sein des charges à caractère général, portant ainsi cette dotation à 500.000 euros.

Cette dotation s'inscrit dans le cadre de la loi du 9 février 2005, permettant aux communes de mener des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans la limite de 1% des ressources des services d'eau et d'assainissement. L'effort global de financement de la Ville de Paris s'élève à 1.000.000,00 euros, également réparti sur les deux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Ces actions sont des aides d'urgence, des subventions aux ONG et des actions de coopération décentralisée.

En miroir, et dans le cadre du budget général, la Ville déploie depuis 2015 des actions de solidarité internationale dans le domaine de la gestion des déchets. Un appel à projet commun au « 1% Eau et Assainissement » et au « 1% Déchets » pour les ONG est créé pour 2017. Intitulé SOLIDAE (Solidarité Internationale Déchets, Assainissement, Eau pour les associations) il permet aux ONG de répondre sur un, deux ou trois volets.

Un montant de 121.500,00 euros est par ailleurs inscrit en provision pour intérêts moratoires, pénalités ou annulation de titres et autres charges exceptionnelles.

## **5. Dotations aux provisions et aux dépréciations (chapitre 68)**

Un montant de 128.233,00 euros est inscrit sur la nature 6817 pour la constitution d'une provision pour créances douteuses à la demande de la Direction Régionale des Finances Publiques.

## **6. Dotations aux amortissements (chapitre 042)**

Les dotations aux amortissements représentent 25.050.000,00 euros en 2017. Cette dépense d'ordre trouve son symétrique en recette d'investissement.

### B. Recettes d'exploitation

#### **1. Vente de prestations (chapitre 70)**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes issues de la vente de prestations. Son montant est proposé à 74.305.880,00 euros, quasiment stable par rapport au BP 2016 (-0,2 %). Les principales ressources sont :

- 52.150.000,00 euros de redevance d'assainissement (nature 70611), qui se décomposent en 50.850.000,00 euros issus de la part collective du prix de l'eau, perçue par la régie Eau de Paris et reversée au budget annexe de l'assainissement, et 1.300.000 euros de redevances perçues au titre du rejet des eaux d'exhaure dans le réseau d'assainissement ;
- 18.182.000,00 euros de contribution municipale pour la gestion des eaux pluviales (nature 7063) ;
- 660.380,00 euros (nature 7068) de prestations de service (frais généraux sur travaux réalisés pour des tiers (travaux sur les branchements particuliers, pose/dépose de câbles etc.), et droits de tournage dans le réseau ;
- 35.000,00 euros au titre de la mise à disposition de personnel pour les accompagnements en égouts (nature 7084) ;
- 1.500,00 euros de locations de locaux (nature 7083) ;
- 35.000,00 euros du produit de la vente des articles de la boutique de la visite publique des égouts et des frais de consignation et déconsignation des égouts, effectués à la demande de tiers, pour leur permettre d'intervenir sur leur ouvrage implanté dans le réseau (nature 7088) ;
- 3.000.000,00 euros (nature 704) de travaux pour comptes de tiers ;
- 242.000,00 euros (nature 7087) de contribution du budget annexe de l'eau, correspondant à différentes charges supportées par le budget annexe de l'assainissement pour le compte de la Section Politique des Eaux (charges de personnel, hébergement et assurances).

#### **2. Subventions d'exploitation (chapitre 74)**

Ce chapitre regroupe les subventions d'exploitation perçues par le budget annexe. Son montant est évalué à 1.100.000,00 euros, contre 2.800.000,00 euros en 2016, et comprend :

- 900.000,00 euros de participation du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), correspondant aux frais d'entretien des ouvrages d'intérêt interdépartemental (+30.000,00 euros) ;
- 200.000,00 euros de subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) au titre de l'animation de la cellule assistance technique auprès des exploitations générant des rejets d'eaux usées non

domestiques. L'arrêt du versement de la prime Aquex par l'AESN à partir de 2017 constitue une perte de recettes de 1,7 M€ par rapport à 2016.

### **3. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Il est proposé d'inscrire 2.469.000,00 euros de produits divers de gestion courante (nature 758).

1.761.653,00 euros sont attendus au titre de la redevance versée par les occupants du réseau des égouts (réseaux câblés indépendants et autres canalisations notamment des réseaux de chaleur et refroidissement) et 457.347,00 euros de contribution municipale aux frais de gestion des câbles des réseaux de communication ouverts occupant la galerie technique des égouts. Enfin 250.000,00 euros sont inscrits pour les droits d'entrée de la visite publique des égouts.

#### C. Effectifs

Au titre des mesures catégorielles, il est proposé de transformer 3 postes de personnels de maîtrise en postes de chef d'exploitation.

Au titre des missions nouvelles, il est proposé de créer les 3 postes suivants :

- un poste d'agent supérieur d'exploitation et un poste de technicien des services opérationnels assainissement, pour la création d'une « école de l'eau et de l'assainissement », école ouvrière, qui fonctionnera en synergie avec l'école de la Propreté « Eugène Poubelle », et qui sera dotée d'un centre d'entraînement pratique en réseau. Cette création permettra d'internaliser et intensifier les formations, notamment en matière de santé et sécurité au travail ;
- un poste d'adjoint technique principal pour la gestion et le contrôle des nouveaux équipements de protection individuelle des égoutiers ;

Au titre du redéploiement, un poste de technicien supérieur est supprimé.

## **II. Section d'investissement**

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Les autorisations de programme nouvelles pour 2017 s'élèvent à 45.830.000,00 euros.

#### **1. Plan de modernisation**

Aménagements structurels : 300.000,00 euros

Ils seront consacrés au traitement des points singuliers.

Gestion automatisée des flux : 12.500.000,00 euros

Il s'agit d'une création d'un ouvrage permettant d'intercepter les eaux de temps sec et une partie des surverses de temps de pluie, de les stocker, puis de les restituer dans le réseau au niveau des déversoirs d'orage Vincennes Charenton et Périphérique, pour éviter leur déversement en Seine.

Amélioration de la gestion des sables : 700.000,00 euros

Le programme de dépose des temporisations et de remise en état des 2 700 réservoirs de chasse conçus comme un élément important de l'amélioration de la qualité de l'air respiré en égout et de la santé des personnels travaillant en réseau souterrain, se poursuit. Il est proposé d'inscrire un montant d'autorisation de programme de 200.000,00 euros pour la poursuite de cette opération. Elle permet l'amélioration des conditions de travail des égoutiers, en limitant la stagnation de dépôts de matière organique générateurs d'émanations gazeuses.

500.000,00 euros sont également inscrits pour la création d'un puits de service sur le collecteur de Clichy.

Informatique et télécommunications : 530.000,00 euros

Ils sont prévus pour l'acquisition de matériels informatiques industriels.

Logistique : 1.850.000,00 euros

630.000,00 euros sont inscrits pour l'acquisition de matériels de sécurité (notamment le matériel nécessaire en période de crue), d'outillage d'exploitation et d'équipements en fonte, 20.000,00 euros sont également inscrits pour le renouvellement de mobilier. Enfin, 1.200.000,00 euros sont inscrits en vue de la création d'un garage à bateaux sur le site de Pantin, pour libérer le site de la porte d'Aubervilliers.

Réhabilitation : 17.215.000 euros

Les opérations nouvelles les plus significatives sont :

- la poursuite de la 2<sup>ème</sup> phase de l'opération de réhabilitation du collecteur Marceau aval pour un montant de 4.500.000,00 euros ;
- la réhabilitation d'ouvrages secondaires pour la liaison Nord Coteaux, dont la nécessité a été diagnostiquée les années précédentes, pour un montant de 3.500.000,00 euros ;
- la poursuite de la réhabilitation du secteur du 3<sup>ème</sup> arrondissement (2<sup>ème</sup> phase) pour un montant de 2.500.000,00 euros ;
- la réhabilitation du collecteur des rues Berthier et Gouvion Saint-Cyr pour un montant de 3.000.000,00 euros ;
- la poursuite du programme de recensement et diagnostic de branchements particuliers, et leur réhabilitation, pour 3.515.000,00 euros ;
- les diagnostics d'ouvrages visitables pour 200.000,00 euros.

Réparations : 7.335.000,00 euros

Les principales opérations sont :

- les travaux de sécurité sur le réseau et de désencombrement du réseau pour un montant de 900.000,00 euros ;
- les travaux de grosses réparations sur les ouvrages, et sur les stations de gestion locale des flux du système GAASPAR, pour un montant de 4.435.000,00 euros ;
- les travaux prévus dans les locaux pour un montant de 2.000.000,00 euros.



## **2. Affaires externes**

Aménagements de voirie : 1.700.000,00 euros

De nouvelles inscriptions sont proposées :

- les travaux d'assainissement complémentaires aux projets de petits aménagements urbains et de réfection de voirie pour un montant de 1.200.000,00 euros ;
- 500.000,00 euros pour l'aménagement de l'égout promenade Sud Estacade.

## **3. Opérations pour compte de tiers : 3.000.000,00 euros**

Une opération nouvelle est inscrite.

Il s'agit des modifications à faire sur le réseau, à l'occasion du prolongement de la ligne de métro 14 évaluée à 3.000.000,00 euros. Elle sera entièrement remboursée par la RATP.

## **4. Avances forfaitaires sur marché : 700.000,00 euros**

Un montant de 700.000,00 euros est inscrit en prévision du règlement des avances des marchés publics.

### CREDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement est proposée à 47.784.033,00 euros, en dépenses et en recettes, contre 48.195.076,00 euros en 2016, en diminution de 0,9 %.

#### A. Dépenses d'investissement

### **1. Opérations d'ordre entre sections (chapitre 040)**

Les subventions d'investissement perçues doivent faire l'objet d'un amortissement. Elles sont versées par l'AESN (nature 139111), la région Ile-de-France (nature 13912), le SIAAP (nature 13916) ainsi que d'autres organismes (nature 13918). L'amortissement des subventions est estimé à un montant de 4.720.000,00 euros pour 2017. Cette dépense trouve son symétrique en recettes d'ordre d'exploitation (nature 777).

### **2. Remboursement des emprunts (chapitre 16)**

Le remboursement de l'emprunt s'élève à 1.214.033,00 euros (nature 1641). Il correspond à l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble Commandeur.

Le montant des annuités de remboursement d'avances réglé à l'AESN (nature 1678) est de 3.300.000,00 euros compte tenu des avances versées pour l'exercice 2016. Ces avances étant toutes à taux zéro, aucune charge financière n'est supportée par la section d'exploitation.

### **3. Dépenses d'équipements et de travaux (chapitres 20, 21 et 23)**

Le surcoût dû à la présence d'amiante en égouts peut représenter, en fonction des secteurs jusqu'à 20% du montant des travaux.

Un montant de 32.700.000,00 euros est proposé, se décomposant comme suit :

1.050.000,00 euros sont inscrits en aménagements structurels, dont :

- 250.000,00 euros sont prévus pour l'achèvement du déversoir d'orage Châtillon Bas Meudon, pour la part financée par la ville ;
- 100.000,00 euros sont inscrits pour l'opération de la liaison Clichy-Asnières ;
- 400.000,00 euros sont inscrits en crédits d'études générales d'avant-projet et de diagnostics amiante, à la prospection technique de robots observateurs, et en études liées au zonage pluvial.
- 300.000,00 euros pour le traitement des signalements.

Par ailleurs, sont prévus :

- 900.000,00 euros sont inscrits pour l'amélioration de la gestion des sables (programme de vannes à effacement rapide, désencombrement du réseau, création de puits de service) ;

- 1.978.000,00 euros pour l'informatique et les télécommunications sont proposés aux fins de modernisation de l'infrastructure informatique du STEA et du système TIGRE, de commande de matériels informatique industrielle, de la poursuite du programme de câblage des petits sites et de la prospection des possibilités de géolocalisation des intervenants en égout ;

- 1.560.000,00 euros sont inscrits au titre de la logistique (acquisition d'équipements de sécurité, de matériels et outillage d'exploitation, équipements en fonte, remplacement de barrage bois par des barrages métalliques etc.) ;

- 15.922.000,00 euros pour les travaux de réhabilitation. Ils se décomposent en :

- 230.000,00 euros pour les diagnostics des ouvrages visitables ;
- 100.000,00 euros pour la 2<sup>ème</sup> phase de la réhabilitation de l'ouvrage principal Marceau aval ;
- 1.200.000,00 euros pour la réhabilitation du collecteur Javel ;
- 3.050.000,00 euros pour la réhabilitation du collecteur Clichy Centre ;
- 7.480.000,00 euros pour la réhabilitation des ouvrages secondaires (1.900.000,00 euros pour la réhabilitation du secteur du 4<sup>ème</sup> arrondissement, 880.000,00 euros pour la réhabilitation du collecteur du boulevard Barbès et 3.300.000,00 euros pour le collecteur rue de Belleville, et 1.400.000,00 euros pour la réhabilitation du secteur Louis Blanc ;
- 500.000,00 euros pour les voies canalisées (anciennes voies privées) ;
- 3.362.000,00 euros pour les diagnostics et la réhabilitation des branchements particuliers.

- 8.365.000,00 euros pour les grosses réparations, dont 4.065.000 euros de réparations d'ouvrages, 2.150.000,00 euros de travaux de sécurité et de désencombrement du réseau, 1.850.000,00 euros pour les travaux dans les locaux, lieux d'appel et ateliers ainsi que 300.000,00 euros pour démarrer la rénovation de la visite publique des égouts ;

- 1.980.000,00 euros pour les aménagements de voirie liés à des opérations urbaines, dont 580.000,00 euros pour la création d'un égout dans le cadre de l'opération d'aménagement Chapelle International ;

- 700.000,00 euros au titre des avances de marchés publics.

#### **4. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)**

3.950.000,00 euros sont inscrits en opérations réalisées pour compte de tiers. Cela comprend le déplacement de l'égout situé place de la porte Maillot, financé par SNCF réseau, pour un montant de 700.000,00 euros, l'achèvement de l'aménagement du déversoir d'orage Renan Seine à hauteur de

250.000,00 euros, pour la partie cofinancée par le SIAAP, l'inscription de 1.000.000,00 euros pour la poursuite de la modification du réseau d'égout lié au réaménagement des stations de métro dans le cadre du prolongement de la ligne n°11, opération entièrement financée par la RATP, et la modification du réseau d'égout lié au réaménagement des stations de métro dans le cadre du prolongement de la ligne n°14 pour 2.000.000,00 euros.

## B. Recettes d'investissement

### **1. Subventions (chapitres 13)**

Les subventions d'investissement attendues s'élèvent à 4.685.500,00 euros, répartis comme suit :

- 3.500.000,00 euros versés par l'AESN (nature 13111) dans le cadre des conventions conclues entre la Ville de Paris et l'agence pour les opérations reconnues éligibles par la commission des aides de l'agence ;
- 1.185.500,00 euros versés par le SIAAP (nature 1316).

### **2. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)**

3.759.000,00 euros sont inscrits en recette pour les opérations pour compte de tiers :

- 1.132.000,00 euros pour l'opération l'aménagement du déversoir d'orage Renan Seine cofinancée par le SIAAP ;
- 627.000,00 euros au titre du déplacement de l'égout situé place de la porte Maillot, financé par la SNCF réseau ;
- 2.000.000,00 euros au titre des travaux liés à la prolongation de la ligne 14, financés par la RATP.

### **3. Emprunts et dettes assimilées (chapitres 16)**

Dans le cadre des conventions passées entre la Ville de Paris et l'AESN, il est escompté des prêts à taux zéro pour un montant de 2.000.000,00 euros (nature 1678).

Une autorisation de recours à l'emprunt de 11.589.533,00 euros (nature 1641) est inscrit pour financer l'ensemble des investissements à réaliser sur l'exercice 2017.

### **4. Autofinancement (chapitre 040)**

En symétrique des dépenses d'ordre inscrites sur la section d'exploitation, 25.050.000,00 euros sont inscrits en autofinancement.

Tel est le projet que je vous propose d'adopter.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

**2016 DPE 43 DFA Budget annexe de l'Assainissement - Budget primitif 2017**

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la Charte de Qualité des réseaux d'assainissement ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Mao Peninou au nom de la 3e Commission et Monsieur Julien Bargeton au nom de la 1<sup>ère</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget annexe primitif de l'assainissement pour l'exercice 2017 est arrêté en équilibre à 82.736.080,00 euros pour la section d'exploitation et à 47.784.033,00 euros pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2 : Les autorisations de programme nouvelles inscrites au budget annexe primitif de l'assainissement de 2017 sont arrêtées à 45.830.000,00 euros en dépenses.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à inscrire les provisions suivantes :

- 128 233 € pour dotation aux dépréciations des actifs circulants.

Les dépenses sont inscrites au chapitre 68, compte 6817, pour 128 233 € sur la partie dépenses d'exploitation du budget annexe de l'assainissement de la Ville de Paris, exercice 2017.

Article 4 : Pour l'exécution du budget, Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter des aides auprès de ses partenaires et à signer les conventions correspondantes.

Article 5 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder par voie d'arrêtés aux virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre rendus nécessaires par les insuffisances éventuelles de dotations constatées au cours de l'exécution du budget.

Article 6 : Pour assurer l'équilibre du budget annexe de l'assainissement 2017, section d'investissement, Madame la Maire de Paris est habilitée à contracter, en une ou plusieurs fois, un emprunt maximum de 11.589.533,00 euros.

Cet emprunt pourra être réalisé dans le cadre suivant:

- durée maximum de l'emprunt : 20 ans ;
- taux appliqué : taux fixe ou taux révisable. En cas d'application de taux révisables, les intérêts pourront être calculés sur la base des taux de référence français suivants : TEC 5, TEC 10, EURIBOR 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAG 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAM, T4M, EONIA, OAT, OATI, ou de tout autre taux de référence communément utilisés par les marchés financiers. Les index révisables de référence des emprunts à taux révisables ne pourront être majorés d'une marge supérieure à 350 points de base ;
- en cas de taux fixe, le taux effectif global sera inférieur à 8 % ;

- les frais et commissions bancaires ne sont pas inclus au titre de la marge visée ci-dessus. Ils ne pourront dépasser 1% l'an du montant de l'emprunt sur la durée de l'emprunt.
- amortissement : l'emprunt pourra être à amortissement in fine ou amortissable trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon une structure définie par le contrat. L'emprunt pourra éventuellement être assorti d'un différé d'amortissement.

Madame la Maire de Paris est autorisée à passer tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Madame la Maire de Paris est également autorisée, en ce qui concerne le ou les contrats d'emprunts à réaliser en 2017, ainsi que tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt, à déléguer sa signature à M. le Directeur des Finances et des Achats de la Ville de Paris.

Le service de cet emprunt sera assuré, en cas d'insuffisance de ressources générales du budget, par une augmentation corrélative de la redevance d'assainissement qui sera mise en recouvrement à due concurrence des sommes nécessaires pour faire face aux charges financières des fractions d'emprunts effectivement réalisées.



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2017**

**2016 DPE 43 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DE L'ASSAINISSEMENT**

#### **DOCUMENT BUDGETAIRE**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**VILLE DE PARIS**

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction Régionale des Finances Publiques d'Île  
de France

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

Voté par nature

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

**EXERCICE 2017**

## SOMMAIRE

Pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
5	Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>III - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
20	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
22	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	x	
23	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
24	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
25	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
26	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1.1 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		
	A5.2.1 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		
	A6 - Etat des charges transférées		x
27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	x	
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
31	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	<b>C - Autres éléments d'information</b>		
32	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	x	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
33	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.



<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- \* ~~avec~~ **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

**II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".**

III - Les provisions sont (2) :

- \* **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- \* **avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.**

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n° .... du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	82 736 080,00 €	82 736 080,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		82 736 080,00 €	82 736 080,00 €

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	47 784 033,00 €	47 784 033,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		47 784 033,00 €	47 784 033,00 €

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		130 520 113,00 €	130 520 113,00 €
---------------------	--	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
011	Charges à caractère général	35 965 641,36 €	- €	33 880 702,30 €	33 880 702,30 €	33 880 702,30 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 200 000,00 €	- €	22 215 667,00 €	22 215 667,00 €	22 215 667,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>58 180 641,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>56 111 369,30 €</b>	<b>56 111 369,30 €</b>	<b>56 111 369,30 €</b>
66	Charges financières	886 135,00 €	- €	829 977,70 €	829 977,70 €	829 977,70 €
67	Charges exceptionnelles	604 660,00 €	- €	606 500,00 €	606 500,00 €	606 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (4)	- €	- €	128 233,00 €	128 233,00 €	128 233,00 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>59 721 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>57 686 080,00 €</b>	<b>57 686 080,00 €</b>	<b>57 686 080,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	25 010 000,00 €	- €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>25 010 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>84 731 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	-	€
=		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>82 736 080,00</b>	<b>€</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
013	Atténuations de charges	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	74 470 236,36 €	- €	74 305 880,00 €	74 305 880,00 €	74 305 880,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	2 800 000,00 €	- €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 540 000,00 €	- €	2 469 000,00 €	2 469 000,00 €	2 469 000,00 €
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>79 841 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>77 906 080,00 €</b>	<b>77 906 080,00 €</b>	<b>77 906 080,00 €</b>
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>79 951 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>78 016 080,00 €</b>	<b>78 016 080,00 €</b>	<b>78 016 080,00 €</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 780 000,00 €	- €	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 780 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 720 000,00 €</b>	<b>4 720 000,00 €</b>	<b>4 720 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>84 731 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	-	€
=		
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>82 736 080,00</b>	<b>€</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>20 330 000,00 €</b>
---	------------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

- (1) Cf. I - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT					BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3	

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	1 355 200,00 €	- €	420 000,00 €	420 000,00 €	420 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 614 000,00 €	- €	1 590 000,00 €	1 590 000,00 €	1 590 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	33 177 000,00 €	- €	30 690 000,00 €	30 690 000,00 €	30 690 000,00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>36 146 200,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>32 700 000,00 €</b>	<b>32 700 000,00 €</b>	<b>32 700 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	936 000,00 €	- €	900 000,00 €	900 000,00 €	900 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 547 876,00 €	- €	4 514 033,00 €	4 514 033,00 €	4 514 033,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 783 876,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 714 033,00 €</b>	<b>5 714 033,00 €</b>	<b>5 714 033,00 €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	1 185 000,00 €	- €	3 950 000,00 €	3 950 000,00 €	3 950 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>43 115 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>42 364 033,00 €</b>	<b>42 364 033,00 €</b>	<b>42 364 033,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 780 000,00 €	- €	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	300 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €
<b>Total des dépenses d'ordres d'investissement</b>		<b>5 080 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 420 000,00 €</b>	<b>5 420 000,00 €</b>	<b>5 420 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		<b>48 195 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
--------------	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>47 784 033,00 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
13	Subventions d'investissement	3 260 000,00 €	- €	4 685 500,00 €	4 685 500,00 €	4 685 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 339 076,00 €	- €	13 589 533,00 €	13 589 533,00 €	13 589 533,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00 €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>21 599 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>18 275 033,00 €</b>	<b>18 275 033,00 €</b>	<b>18 275 033,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	1 286 000,00 €	- €	3 759 000,00 €	3 759 000,00 €	3 759 000,00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>22 885 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>22 034 033,00 €</b>	<b>22 034 033,00 €</b>	<b>22 034 033,00 €</b>

021	Virement de la section d'exploitation (6)	- €	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	25 010 000,00 €	- €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	300 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordres d'investissement</b>		<b>25 310 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>25 750 000,00 €</b>	<b>25 750 000,00 €</b>	<b>25 750 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		<b>48 195 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
--------------	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						- €
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>47 784 033,00 €</b>

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

Pour information :	
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20 330 000,00 €

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B1</b>

### 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	33 880 702,30 €		33 880 702,30 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 215 667,00 €		22 215 667,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €		15 000,00 €
66	Charges financières	829 977,70 €	- €	829 977,70 €
67	Charges exceptionnelles	606 500,00 €	- €	606 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	128 233,00 €	25 050 000,00 €	25 178 233,00 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €		10 000,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		- €	- €
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>57 686 080,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>

+

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
---	-----

=

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>82 736 080,00 €</b>
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	900 000,00 €	4 720 000,00 €	5 620 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 514 033,00 €	- €	4 514 033,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		10 134 033,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	420 000,00 €	- €	420 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (6)	1 590 000,00 €	- €	1 590 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	30 690 000,00 €	700 000,00 €	31 390 000,00 €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 950 000,00 €	- €	3 950 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	<i>Stocks</i>		- €	- €
020	<i>Dépenses imprévues</i>	300 000,00 €		300 000,00 €
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>42 364 033,00 €</b>	<b>5 420 000,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
--	-----

=

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
---	------------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B2</b>

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 200,00 €		31 200,00 €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	74 305 880,00 €		74 305 880,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	1 100 000,00 €		1 100 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 469 000,00 €		2 469 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	110 000,00 €	4 720 000,00 €	4 830 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat <sup>o</sup> et provisions	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>78 016 080,00 €</b>	<b>4 720 000,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>

+

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>- €</b>
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>82 736 080,00 €</b>
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	4 685 500,00 €	- €	4 685 500,00 €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (4)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 589 533,00 €	- €	13 589 533,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
26	Participat <sup>o</sup> et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (4)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (4)		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 759 000,00 €	- €	3 759 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		- €	- €
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>22 034 033,00 €</b>	<b>25 750 000,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>- €</b>
--	------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
---	------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

## BUDGET PRIMITIF

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	35 965 641,36 €	- €	33 880 702,30 €	33 880 702,30 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
604	Achats d'études, prestations de service, équipements et travaux	2 800 000,00 €	- €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	12 015 541,36 €	- €	11 000 000,00 €	11 000 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 014 000,00 €	- €	1 685 500,00 €	1 685 500,00 €
6064	Fournitures administratives	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
6066	Carburants non stockés	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
6078	Autres fournitures	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
611	Sous-traitance générale	1 000 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
6132	Locations immobilières	105 000,00 €	- €	114 000,00 €	114 000,00 €
6135	Locations mobilières	1 150 000,00 €	- €	922 000,00 €	922 000,00 €
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	5 300 000,00 €	- €		
61521	Entretien et réparations - bâtiments publics		- €	90 000,00 €	90 000,00 €
61523	Entretien et réparations - réseaux		- €	4 478 659,30 €	4 478 659,30 €
61528	Entretien et réparations - autres		- €	169 000,00 €	169 000,00 €
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	23 000,00 €	- €	22 200,00 €	22 200,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	97 000,00 €	- €	94 900,00 €	94 900,00 €
6156	Maintenance	1 570 000,00 €	- €	1 573 343,00 €	1 573 343,00 €
6168	Primes d'assurance- Autres	250 000,00 €	- €	237 400,00 €	237 400,00 €
617	Études et recherches	320 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
618	Divers	318 000,00 €	- €	311 000,00 €	311 000,00 €
6222	Comm. pour recouvr. de la redevance d'assainissement	90 000,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
6226	Honoraires	158 000,00 €	- €	151 000,00 €	151 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
6228	Rém. d'interméd. et honoraires- Divers	10 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6231	Annonces et insertions	25 000,00 €	- €	10 500,00 €	10 500,00 €
6233	Foires et expositions	5 000,00 €	- €		
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €
6237	Publications	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6238	Divers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6244	Transports administratifs	11 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6256	Missions	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6257	Réceptions	16 500,00 €	- €	16 500,00 €	16 500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00 €	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	290 000,00 €	- €	260 000,00 €	260 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	700,00 €	- €	700,00 €	700,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000,00 €	- €	9 100,00 €	9 100,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	215 000,00 €	- €	235 000,00 €	235 000,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	7 498 200,00 €	- €	7 498 200,00 €	7 498 200,00 €
63513	Autres impôts locaux	360 000,00 €	- €	315 000,00 €	315 000,00 €
6378	Autres taxes et redevances	75 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 200 000,00 €	- €	22 215 667,00 €	22 215 667,00 €
6331	Versement de transport	305 000,00 €	- €	305 000,00 €	305 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
6411	Salaires et appointements	11 810 000,00 €	- €	11 825 667,00 €	11 825 667,00 €
6413	Primes et gratifications	4 300 000,00 €	- €	4 300 000,00 €	4 300 000,00 €
6415	Supplément familial	210 000,00 €	- €	210 000,00 €	210 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 000 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 500 000,00 €	- €	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6541	Créances admises en non valeur sur décision	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 +65</b>		<b>58 180 641,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>56 111 369,30 €</b>	<b>56 111 369,30 €</b>
66	Charges financières (b)(8)	886 135,00 €	- €	829 977,70 €	829 977,70 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	886 135,00 €	- €	829 977,70 €	829 977,70 €
67	Charges exceptionnelles (c)	604 660,00 €	- €	606 500,00 €	606 500,00 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00 €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	483 160,00 €	- €	485 000,00 €	485 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (d)(9)	- €	- €	128 233,00 €	128 233,00 €
6817	Dotation aux dépréciations des actifs circulants	- €	- €	128 233,00 €	128 233,00 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (f)	50 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>59 721 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>57 686 080,00 €</b>	<b>57 686 080,00 €</b>

023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	25 010 000,00 €	- €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	25 010 000,00 €	- €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>25 010 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>25 010 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>84 731 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>82 736 080,00 €</b>
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).



<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES</b>	
<b>III</b>	
<b>A2</b>	

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 200,00 €	-	31 200,00 €	31 200,00 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	-	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	74 470 236,36 €	-	74 305 880,00 €	74 305 880,00 €
704	Travaux	2 800 000,00 €	-	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
70611	redevances d'assainissement collectif	51 203 800,00 €	-	52 150 000,00 €	52 150 000,00 €
7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	19 587 936,36 €	-	18 182 000,00 €	18 182 000,00 €
7068	Autres prestations de services	450 000,00 €	-	660 380,00 €	660 380,00 €
7083	Locations diverses	1 500,00 €	-	1 500,00 €	1 500,00 €
7084	Mise à disposition de personnel facturée	150 000,00 €	-	35 000,00 €	35 000,00 €
7087	Remboursements de frais	242 000,00 €	-	242 000,00 €	242 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	35 000,00 €	-	35 000,00 €	35 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	-	-	-	-
74	Subventions de fonctionnement	2 800 000,00 €	-	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
747	Subventions et participations des coll. territo.	870 000,00 €	-	900 000,00 €	900 000,00 €
748	Autres subventions de fonctionnement	1 930 000,00 €	-	200 000,00 €	200 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 540 000,00 €	-	2 469 000,00 €	2 469 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	2 540 000,00 €	-	2 469 000,00 €	2 469 000,00 €
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 +74 + 75</b>		<b>79 841 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>77 906 080,00 €</b>	<b>77 906 080,00 €</b>
76	Produits financiers (b)	-	-	-	-
77	Produits exceptionnels (c)	110 000,00 €	-	110 000,00 €	110 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	110 000,00 €	-	110 000,00 €	110 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (d)(7)	-	-	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>79 951 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>78 016 080,00 €</b>	<b>78 016 080,00 €</b>

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)</i>	4 780 000,00 €	-	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €
777	<i>QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice</i>	4 780 000,00 €	-	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €
043	<i>Opé. Ordre intérieur de la section (e)</i>	-	-	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 780 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 720 000,00 €</b>	<b>4 720 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>84 731 436,36 €</b>	<b>- €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>	<b>82 736 080,00 €</b>
---	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>- €</b>
--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>82 736 080,00 €</b>
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	1 355 200,00 €	- €	420 000,00 €	420 000,00 €
2031	Frais d'études	1 245 200,00 €	- €	350 000,00 €	350 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	110 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 614 000,00 €	- €	1 590 000,00 €	1 590 000,00 €
2154	Matériel industriel	600 000,00 €	- €	400 000,00 €	400 000,00 €
2155	Outillage industriel	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
21562	Service d'assainissement	130 000,00 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	499 000,00 €	- €	660 000,00 €	660 000,00 €
2184	Mobilier	355 000,00 €	- €	370 000,00 €	370 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	33 177 000,00 €	- €	30 690 000,00 €	30 690 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	31 577 000,00 €	- €	28 662 000,00 €	28 662 000,00 €
232	Immobilisations incorporelles en cours	600 000,00 €	- €	1 328 000,00 €	1 328 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1 000 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>36 146 200,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>32 700 000,00 €</b>	<b>32 700 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	936 000,00 €	- €	900 000,00 €	900 000,00 €
13111	Agence de l'Eau	936 000,00 €	- €	900 000,00 €	900 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 547 876,00 €	- €	4 514 033,00 €	4 514 033,00 €
1641	Emprunts en €	1 157 876,00 €	- €	1 214 033,00 €	1 214 033,00 €
1678	Autres emprunts et dettes	3 390 000,00 €	- €	3 300 000,00 €	3 300 000,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>5 783 876,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 714 033,00 €</b>	<b>5 714 033,00 €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 185 000,00 €	- €	3 950 000,00 €	3 950 000,00 €
458112	Raccordement déversoir d'orage Chatillon Bas Meudon et Renan Seine	1 035 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
458114	Déplacement du collecteur porte Maillot (projet SNCF)		- €	700 000,00 €	700 000,00 €
458115	Déplacement collecteur d'Asnières	50 000,00 €	- €		
458116	Modification réseau (prolongation ligne 11)	100 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
458117	Ligne 14 - Maison Blanche - RATP		- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>1 185 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>	<b>3 950 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>43 115 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>42 364 033,00 €</b>	<b>42 364 033,00 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>	
<b>III</b>	
<b>B1</b>	

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)</i>	4 780 000,00 €	-	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
139111	<i>Agence de l'eau</i>	4 230 000,00 €	-	4 200 000,00 €	4 200 000,00 €
13912	<i>Amortissement subventions- Région</i>	110 000,00 €	-	110 000,00 €	110 000,00 €
13914	<i>Communes</i>	40 000,00 €	-	40 000,00 €	40 000,00 €
13916	<i>Autres établissements publics locaux</i>	350 000,00 €	-	310 000,00 €	310 000,00 €
13918	<i>Amortissement subventions- Autres Charges transférées</i>	50 000,00 €	-	60 000,00 €	60 000,00 €
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	300 000,00 €	-	700 000,00 €	700 000,00 €
2315	<i>Installations, matériel et outillage techniques</i>	300 000,00 €	-	700 000,00 €	700 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 080 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 420 000,00 €</b>	<b>5 420 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>48 195 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
---	------------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes-à-réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>				<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES</b>					<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 260 000,00 €	- €	4 685 500,00 €	4 685 500,00 €
13111	Agence de l'eau	3 120 000,00 €	- €	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
1316	Autres établissements publics locaux (SIAAP)	140 000,00 €	- €	1 185 500,00 €	1 185 500,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 339 076,00 €	- €	13 589 533,00 €	13 589 533,00 €
1641	Emprunts en €	15 439 076,00 €	- €	11 589 533,00 €	11 589 533,00 €
1678	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	1 900 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00 €	- €	- €	- €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	1 000 000,00 €	- €		
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>21 599 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>18 275 033,00 €</b>	<b>18 275 033,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	1 286 000,00 €	- €	3 759 000,00 €	3 759 000,00 €
458212	Raccordement déversoir d'orage Chatillon Bas Meudon et Renan Seine	1 000 000,00 €	- €	1 132 000,00 €	1 132 000,00 €
458214	Déplacement du collecteur porte Maillot (projet SNCF)		- €	627 000,00 €	627 000,00 €
458215	Modification réseau (prolongation ligne 11)	286 000,00 €	- €		
458217	Ligne 14 - Maison Blanche - RATP		- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>1 286 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 759 000,00 €</b>	<b>3 759 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>22 885 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>22 034 033,00 €</b>	<b>22 034 033,00 €</b>

021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	- €	- €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	25 010 000,00 €	- €	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
28031	Frais d'études	300 000,00 €	- €	485 000,00 €	485 000,00 €
28033	Frais d'insertion		- €	750,00 €	750,00 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	260 000,00 €	- €	180 000,00 €	180 000,00 €
281311	Constructions - bâtiments d'exploitation	150 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
281315	Constructions - bâtiments administratifs	870 000,00 €	- €	870 000,00 €	870 000,00 €
281351	Installations générales - bâtiments d'exploitation	300,00 €	- €	300,00 €	300,00 €
28151	Installations complexes spécialisées	410 000,00 €	- €	410 000,00 €	410 000,00 €
281532	Réseaux d'assainissement	21 300 000,00 €	- €	21 353 400,00 €	21 353 400,00 €
28154	Matériel industriel	280 000,00 €	- €	280 000,00 €	280 000,00 €
28155	Outillage industriel	55 000,00 €	- €	55 000,00 €	55 000,00 €
281562	Matériel spécifique d'exploitation - service d'assainissement	195 000,00 €	- €	195 000,00 €	195 000,00 €
2817532	Installations à caractère spécifique - réseaux d'assainissement	954 700,00 €	- €	800 000,00 €	800 000,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	200 000,00 €	- €	230 000,00 €	230 000,00 €
28184	Mobilier	35 000,00 €	- €	40 550,00 €	40 550,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>25 010 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES</b>		<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	300 000,00 €	- €	700 000,00 €	700 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>25 310 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>25 750 000,00 €</b>	<b>25 750 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>48 195 076,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>- €</b>
----------------------------------	------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>- €</b>
---	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>47 784 033,00 €</b>
---	------------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes-à-réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.  
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° ..... (1)**

**LIBELLE : .....**

Art. (1)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) b	Montant pour Information (5) b
						- €
20	Immobilisati					
...						
21	Immobilisati					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					

RECETTES ( Répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>	- €
<b>Excédent de financements si positif</b>	- €
<b>Besoin de financement si négatif</b>	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

## BUDGET PRIMITIF

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements	Profil d'amortissement	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt
								Niveau de taux	Taux actuariel					
<b>TOTAL GENERAL</b>					(*)									
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)</b>					25 800 000,00 €									
1641 Emprunts en euros (8)					25 800 000,00 €									
	DEXIA	2007			25 800 000,00 €	F		4,85%	4,85%		A	C		
1643 Emprunts en devises (8)														
16441 Opérations afférentes à l'emprunt														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>														
<b>167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)</b>					(*)									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					(*)									
	AESN	?			(*)	F		0%	0%		A	C		
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)</b>					1 292 376,45 €									
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes					1 292 376,45 €									
	SIAAP	2005			1 292 376,45 €	F		0%	0%		A	C		

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (Suite)

Nature de la dette	Emprunts et dette au 31/12/16											
	Couverture O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						type de taux	index (4)	Niveau de taux au 31/12/2016	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
<b>TOTAL GENERAL</b>				31 738 908,44 €					4 514 032,75 €	829 977,70 €		355 046,02 €
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)</b>				17 112 942,32 €					1 214 032,75 €	829 977,70 €		355 046,02 €
1641 Emprunts en euros (8)				17 112 942,32 €					1 214 032,75 €	829 977,70 €		355 046,02 €
1643 Emprunts en devises (8)				17 112 942,32 €	10	F	4,85%		1 214 032,75 €	829 977,70 €		355 046,02 €
16441 Opérations afférentes à l'emprunt												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>												
<b>167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)</b>				14 625 966,12 €					3 300 000,00 €	€ -		
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières				14 625 966,12 €					3 300 000,00 €	€ -		
				14 625 966,12 €		F	0,00%		3 300 000,00 €	€ -		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, etc.).

(5) Taux annuel tout frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé du budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec tranches, emprunts à options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A1.3

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/2016) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2017	Capital restant dû au 31/12/2017	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
4,85%	DEXIA	25 800 000,00 €	17 112 942,32 €	15 898 910,07 €	4,85%	829 977,70 €	4,85%
0,00%	AESN	(*)	14 625 966,12 €	11 325 966,12 €	0,00%	- €	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>(*)</b>	<b>31 738 908,44 €</b>	<b>27 224 876,19 €</b>		<b>829 977,70 €</b>	
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>(*)</b>	<b>31 738 908,44 €</b>	<b>31 782 774,11 €</b>		<b>829 977,70 €</b>	

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/1/N après opérations de couverture éventuelles.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A1.4</b>

#### A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Structures / Indices sous-jacents	Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	2 produits	-	-	-	-	-
	100 % de l'encours	-	-	-	-	-
	31 738 908,44 €			-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(F) Autres types de structure	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A2</b>
<b>METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b>  Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :  400 €	2003 DPE 120 des 15 et 16/12/2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
	<b>Structure du réseau d'assainissement</b>	15 à 60 ans	
	Ouvrage issu du génie civil structurant le réseau	60 ans	
	Aménagements structurels ou de sécurité sur le réseau	30 ans	
	Equipements du réseau d'assainissement en bouches d'égouts sélectives	15 ans	
	<b>Equipement du réseau d'assainissement 3 à 15 ans</b>		
	Equipements consistant en des installations complexes spécialisées	15 ans	
	Equipements consistant en du matériel de régulation du réseau (vannes, automates, pompes)	6 ans	2001 DPE 129 du 29/01/2011
	Equipements consistant en des instruments de métrologie	3 ans	à
	<b>Bâtiments administratifs</b>	15 à 30 ans	2007 DPE 45 DF 15 des 12 à 13/11/2007
	Bâtiments	30 ans	
	Travaux dans les locaux consistant en des agencements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 ans	
	<b>Matériel et mobilier</b>	3 à 10 ans	
	Mobilier de bureau	10 ans	
	Equipement bureautique (informatique et logiciels)	3 ans	
	Systèmes d'informations géographiques et de télégestion industrielle (matériels et logiciels)	5 ans	
	Matériel d'exploitation lié à la gestion du réseau (engins de curage, outillages, machines)	10 ans	

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>IV</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	
<b>A4.1</b>	

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>9 534 033,00 €</b>	<b>9 534 033,00 €</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 514 033,00 €</b>	<b>4 514 033,00 €</b>
1641	Emprunts en €	1 214 033,00 €	1 214 033,00 €
1678	Autres dettes et emprunts assortis de conditions particulières	3 300 000,00 €	3 300 000,00 €
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>5 020 000,00 €</b>	<b>5 020 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	4 720 000,00 €	4 720 000,00 €
139111	Agence de l'eau	4 200 000,00 €	4 200 000,00 €
13912	Amortissement subventions - Région	110 000,00 €	110 000,00 €
13914	Communes	40 000,00 €	40 000,00 €
13916	Autres établissements publics locaux	310 000,00 €	310 000,00 €
13918	Amortissement subventions - Autres	60 000,00 €	60 000,00 €
020	Dépenses imprévues	300 000,00 €	300 000,00 €

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 534 033,00	0,00		9 534 033,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>		<b>A4.2</b>

RESSOURCES PROPRES

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>25 050 000,00 €</b>	<b>25 050 000,00 €</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		-	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-
26	Participat° et créances rattachées	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
15	Provisions pour risques et charges	-	-
169	Primes de remboursement des obligations	-	-
26	Participat° et créances rattachées	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-
28	Amortissements des immobilisations	25 050 000,00 €	25 050 000,00 €
28031	Frais d'études	485 000,00 €	485 000,00 €
28033	Frais d'insertion	750,00 €	750,00 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	180 000,00 €	180 000,00 €
281311	Constructions - bâtiments d'exploitation	150 000,00 €	150 000,00 €
281315	Constructions - bâtiments administratifs	870 000,00 €	870 000,00 €
281351	Installations générales - bâtiments d'exploitation	300,00 €	300,00 €
28151	Installations complexes spécialisées	410 000,00 €	410 000,00 €
281532	Réseaux d'assainissement	21 353 400,00 €	21 353 400,00 €
28154	Matériel industriel	280 000,00 €	280 000,00 €
28155	Outillage industriel	55 000,00 €	55 000,00 €
281562	Matériel spécifique d'exploitation - service d'assainissement	195 000,00 €	195 000,00 €
2817532	Installations à caractère spécifique - réseaux d'assainissement	800 000,00 €	800 000,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	230 000,00 €	230 000,00 €
28184	Mobilier	40 550,00 €	40 550,00 €
29	Dépréciations des immobilisations	-	-
39	Dépréciations de stocks et en-cours	-	-
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
021	Virement de la section d'exploitation		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	25 050 000,00	0,00			25 050 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	9 534 033,00
Ressources propres disponibles	VIII	25 050 000,00
Solde	IX = VIII - VI (5)	15 515 967,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune où l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458112		Intitulé de l'opération : Châtillon bas Meudon		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458112/458212		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458112			250 000,00	250 000,00	
<b>040</b> <i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<b>041</b> <i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			250 000,00	250 000,00	

N° opération : 458212		Intitulé de l'opération : Châtillon bas Meudon		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
481212			1 132 000,00	1 132 000,00	
<b>040</b> <i>Financement par le mandataire</i>					
<b>041</b> <i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			1 132 000,00	1 132 000,00	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

N°opération : 458114		Intitulé de l'opération : Déplacement collecteur Porte Maillot (projet SNCF)		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458114 / 458214		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458114			700 000,00	700 000,00	
<b>040</b>	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<b>041</b>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			700 000,00	700 000,00	

N°opération : 458214		Intitulé de l'opération : Déplacement collecteur Porte Maillot (projet SNCF)		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
485214			627 000,00	627 000,00	
<b>040</b>	<i>Financement par le mandataire</i>				
<b>041</b>	<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>				
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			627 000,00	627 000,00	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

N° opération : 458116		Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11)		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458116 / 458216		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458116			1 000 000,00	1 000 000,00	
<b>040</b>					
<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<b>041</b>					
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			1 000 000,00	1 000 000,00	

N° opération : 458216		Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11)		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458216			0,00		
<b>040</b>					
<i>Financement par le mandataire</i>					
<b>041</b>					
<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)					



## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

N°opération : 458117		Intitulé de l'opération : Ligne 14 - Maison Blanche - RATP		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458117 / 458217		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458117			2 000 000,00	2 000 000,00	
<b>040</b>					
<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<b>041</b>					
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			2 000 000,00	2 000 000,00	

N°opération : 458216		Intitulé de l'opération : Ligne 14 - Maison Blanche - RATP		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458217			2 000 000,00		
<b>040</b>					
<i>Financement par le mandataire</i>					
<b>041</b>					
<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			2 000 000,00	2 000 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENT HORS BILAN

## AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

## B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	BP 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	CP antérieurs (réalisations cumulées au CA 2015) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer (3)
Avance assainissement	2 520 242,18 €		2 520 242,18 €	1 783 178,68 €		737 063,50 €
<b>PLAN DE MODERNISATION</b>						- €
<b>Aménagements structurels</b>	<b>37 495 650,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>37 795 650,00 €</b>	<b>5 062 036,00 €</b>	<b>1 050 000,00 €</b>	<b>31 683 614,00 €</b>
Etudes préliminaires	3 910 650,00 €		3 910 650,00 €	1 951 508,38 €	400 000,00 €	1 559 141,62 €
Maillage des collecteurs	20 000 000,00 €		20 000 000,00 €	557 420,63 €	100 000,00 €	19 342 579,37 €
Traitement des points singuliers	350 000,00 €	300 000,00 €	650 000,00 €	- €	300 000,00 €	350 000,00 €
Bassins de stockage	13 235 000,00 €		13 235 000,00 €	2 553 106,99 €	250 000,00 €	10 431 893,01 €
<b>Modernisation des usines de relèvement</b>	<b>6 110 665,65 €</b>	<b>- €</b>	<b>6 110 665,65 €</b>	<b>5 757 156,86 €</b>	<b>- €</b>	<b>353 508,79 €</b>
Modernisation et protection des usines contre les crues exceptionnelles	6 110 665,65 €		6 110 665,65 €	5 757 156,86 €		353 508,79 €
<b>Gestion automatisée (projet GAA\$PAR)</b>	<b>9 463 000,00 €</b>	<b>12 500 000,00 €</b>	<b>21 963 000,00 €</b>	<b>189 402,38 €</b>	<b>245 000,00 €</b>	<b>21 528 597,62 €</b>
Gestion technique centralisée et réseau de transmissions	450 000,00 €		450 000,00 €	189 402,38 €		260 597,62 €
Station de gesion locale	9 013 000,00 €		9 013 000,00 €	- €	195 000,00 €	8 818 000,00 €
Déversoir orage Vincennes Charenton Périphérique	- €	12 500 000,00 €	12 500 000,00 €	- €	50 000,00 €	12 450 000,00 €
<b>Amélioration de la gestion des sables</b>	<b>11 197 195,16 €</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>11 897 195,16 €</b>	<b>2 870 988,69 €</b>	<b>900 000,00 €</b>	<b>8 126 206,47 €</b>
Amélioration de la gestion des sables	1 777 195,16 €		1 777 195,16 €	1 690 412,74 €		86 782,42 €
Installation de bouches sélectives	910 000,00 €		910 000,00 €	313 344,91 €		596 655,09 €
Vannes à effacement rapide	4 900 000,00 €		4 900 000,00 €	- €	- €	4 900 000,00 €
Réhabilitation et temporisation des réservoirs de chasse	3 610 000,00 €	200 000,00 €	3 810 000,00 €	867 231,04 €	400 000,00 €	2 542 768,96 €
Création puit de service curage	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	- €	500 000,00 €	- €
<b>Informatique et Télécommunication</b>	<b>19 173 000,00 €</b>	<b>530 000,00 €</b>	<b>19 703 000,00 €</b>	<b>907 411,64 €</b>	<b>1 978 000,00 €</b>	<b>16 817 588,36 €</b>
T.I.G.R.E	1 400 000,00 €		1 400 000,00 €	- €	600 000,00 €	800 000,00 €
Matériels	2 033 000,00 €	530 000,00 €	2 563 000,00 €	615 107,74 €	530 000,00 €	1 417 892,26 €
Logiciels	570 000,00 €		570 000,00 €	144 489,76 €	120 000,00 €	305 510,24 €
Cartographie 3D	15 000 000,00 €		15 000 000,00 €	- €	728 000,00 €	14 272 000,00 €
Réseau fibre optique	170 000,00 €		170 000,00 €	147 814,14 €		22 185,86 €
<b>Logistique</b>	<b>4 246 719,61 €</b>	<b>1 850 000,00 €</b>	<b>6 096 719,61 €</b>	<b>1 775 569,54 €</b>	<b>1 560 000,00 €</b>	<b>2 761 150,07 €</b>
Acquisition de matériel d'exploitation	4 186 719,61 €	630 000,00 €	4 816 719,61 €	1 740 773,34 €	1 140 000,00 €	1 935 946,27 €
Acquisition de mobilier	60 000,00 €	20 000,00 €	80 000,00 €	34 796,20 €	20 000,00 €	25 203,80 €
Création d'un garage à bateaux	- €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	- €	400 000,00 €	800 000,00 €
<b>Réhabilitation</b>	<b>80 053 939,13 €</b>	<b>17 215 000,00 €</b>	<b>97 268 939,13 €</b>	<b>28 274 009,06 €</b>	<b>15 922 000,00 €</b>	<b>53 072 930,07 €</b>
Diagnostic des ouvrages	3 426 904,00 €	200 000,00 €	3 626 904,00 €	1 694 491,82 €	230 000,00 €	1 702 412,18 €
Réhabilitation ouvrages principaux	17 340 000,00 €		17 340 000,00 €	9 218 984,73 €	- €	8 121 015,27 €
Réhabilitation ouvrages secondaires	30 401 500,00 €	6 000 000,00 €	36 401 500,00 €	6 615 816,30 €	7 480 000,00 €	22 305 683,70 €
Réhabilitation des réseaux des bois et boulevards périphériques	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €	204 922,19 €	- €	1 295 077,81 €
Voies privées	5 200 100,00 €		5 200 100,00 €	1 835 110,82 €	500 000,00 €	2 864 989,18 €
Branchements particuliers	15 585 435,13 €	3 515 000,00 €	19 100 435,13 €	8 704 683,20 €	3 362 000,00 €	7 033 751,93 €
Réhabilitation collecteur Clichy Centre	4 600 000,00 €		4 600 000,00 €	- €	3 050 000,00 €	1 550 000,00 €
Réhabilitation collecteur Javel	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €	- €	1 200 000,00 €	800 000,00 €
Rehabilitation Berthier Gouvion St Cyr	- €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €	- €	- €	3 000 000,00 €
Réhabilitation collecteur Marceau aval 2/2	- €	4 500 000,00 €	4 500 000,00 €	- €	100 000,00 €	4 400 000,00 €
<b>Réparations</b>	<b>54 187 023,14 €</b>	<b>7 335 000,00 €</b>	<b>61 522 023,14 €</b>	<b>32 605 893,68 €</b>	<b>8 365 000,00 €</b>	<b>20 551 129,46 €</b>
Grosses réparations	11 080 656,37 €		11 080 656,37 €	10 887 654,81 €	- €	193 001,56 €
Travaux de réparations des ouvrages	22 684 993,29 €	4 435 000,00 €	27 119 993,29 €	14 828 916,46 €	4 065 000,00 €	8 226 076,83 €
Travaux de sécurité	10 909 649,48 €	900 000,00 €	11 809 649,48 €	5 866 904,03 €	2 150 000,00 €	3 792 745,45 €
Travaux dans les locaux	4 911 724,00 €	2 000 000,00 €	6 911 724,00 €	990 918,38 €	1 850 000,00 €	4 070 805,62 €
Réaménagement de la visite publiques des égouts	4 600 000,00 €		4 600 000,00 €	31 500,00 €	300 000,00 €	4 268 500,00 €
<b>TOTAL PLAN DE MODERNISATION</b>	<b>221 927 192,69 €</b>	<b>40 430 000,00 €</b>	<b>262 357 192,69 €</b>	<b>77 442 467,85 €</b>	<b>30 020 000,00 €</b>	<b>154 894 724,84 €</b>
<b>AFFAIRES EXTERNES</b>						- €
<b>Aménagements de voirie</b>	<b>41 870 593,12 €</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>43 070 593,12 €</b>	<b>29 854 150,52 €</b>	<b>1 980 000,00 €</b>	<b>11 236 442,60 €</b>
Provision pour petits aménagements	30 432 593,12 €	1 200 000,00 €	31 632 593,12 €	24 385 687,98 €	1 400 000,00 €	5 846 905,14 €
Aménagement espace public	6 138 000,00 €		6 138 000,00 €	4 057 286,19 €	580 000,00 €	1 500 713,81 €
Opérations ponctuelles	3 550 000,00 €		3 550 000,00 €	1 077 159,53 €		2 472 840,47 €
Extension du tramway T3	1 750 000,00 €		1 750 000,00 €	334 016,82 €		1 415 983,18 €
<b>Travaux dans la ZAC</b>	<b>35 281 591,27 €</b>	<b>500 000,00 €</b>	<b>35 781 591,27 €</b>	<b>8 950 996,53 €</b>		<b>26 830 594,74 €</b>
Egout promenade sud estacade	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	- €	- €	500 000,00 €
<b>TOTAL DES AFFAIRES EXTERNES</b>	<b>77 152 184,39 €</b>	<b>1 700 000,00 €</b>	<b>78 852 184,39 €</b>	<b>38 805 147,05 €</b>	<b>1 980 000,00 €</b>	<b>38 067 037,34 €</b>
Opération pour compte de tiers	7 845 161,00 €	3 000 000,00 €	10 845 161,00 €	2 205 855,31 €	3 950 000,00 €	4 689 305,69 €
Avances forfaitaires sur marché	5 650 000,00 €	700 000,00 €	6 350 000,00 €	1 316 997,40 €	700 000,00 €	4 333 002,60 €
<b>TOTAL SECTION A.P.</b>	<b>315 094 780,26 €</b>	<b>45 830 000,00 €</b>	<b>360 924 780,26 €</b>	<b>121 553 646,29 €</b>	<b>36 650 000,00 €</b>	<b>202 721 133,97 €</b>

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017</b> <b>ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2017</b>	<b>IV</b>  <b>C1.1</b> <b>C1.2</b>

### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Chargé de mission cadre supérieur	A			-
Chargé de mission cadre moyen	B	-		-
Attaché d'administration et chef des services administratifs	A	3	4	-
Secrétaire administratif	B	22	22	-
Adjoint administratif	C	27	27	-
<b>Filière administrative</b>		<b>52</b>	<b>53</b>	-
Ingénieur des services techniques	A	11	11	-
Ingénieur des travaux, ingénieur chef d'arrondissement	A	24	19	-
Ingénieur économiste	A	-	1	-
Ingénieur hydrologue/hygiéniste	A	2	2	-
Technicien supérieur	B	46	44	-
<b>Filière technique</b>		<b>83</b>	<b>77</b>	-
Chef d'exploitation	A	10	6	-
Personnel de maîtrise	B	62	63	-
Technicien de Services Opérationnels	B	75	67	-
Egoutier	C	190	211	-
Adjoint technique	C	39	15	-
<b>Filière ouvrière</b>		<b>376</b>	<b>362</b>	-
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>511</b>	<b>492</b>	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

### C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2017

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	REMUNERATION (3)
Chargé de mission cadre supérieur	A	0	3	IB 855 à 1200
Adjoint technique saisonnier	-	0	0	
<b>TOTAL NON TITULAIRES (hors saisonniers)</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	

POSTES SAISONNIERS	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	SECTEUR (2b)	REMUNERATION (3)
Adjoint technique saisonnier (6 mois)	C	5	OUV	IB 340

<b>TOTAL TITULAIRES + NON TITULAIRES (hors saisonniers)</b>		<b>511</b>	<b>495</b>	
---	--	------------	------------	--

(1) Catégories : A, B ou C.

(2) Secteurs : ADM, FIN, TECH, URB ou ENV

(3) Rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels brut.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....  
 Nombre de membres présents.....  
 Nombre de suffrage exprimés.....  
 VOTES :      Pour.....  
                  Contre.....  
                  Absention.....

Date de la convocation : ..../../...

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

la Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le ..../../...

A....., le ..../../...